

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Juillet-août 2015 - 1,80 €

Résistances



N° 365

SOMMAIRE

- 1 **Editorial**
- 2 et 6/7 **Compte rendu de la commission exécutive du 8 juin 2015**
- 3 **Everial CRM en danger**
- 4/5 **Newsprint démarre**
- 8 **Brèves**

Tout récemment était célébré le 70^e Anniversaire de la Libération de la France. La Résistance intérieure française dite Résistance était composée de femmes et d'hommes, de nationalités différentes. Ils ont joué un rôle essentiel, déterminant contre l'occupant nazi. Qu'ils soient « panthéonisés », héros ou anonymes, tous ces résistants ont défendu, souvent au péril de leur vie, les valeurs d'une France de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Leur bravoure et leur courage méritent le respect. Le Conseil national de la Résistance a tenu un rôle politique majeur pendant et après-guerre contre le gouvernement de Vichy, nous léguant des avancées sociales structurantes pour notre société comme la création de la Sécurité sociale et la mise en place de la retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle.

Ces conquêtes sociales sont sans cesse remises en cause au nom de la suprême rentabilité financière. Face à cette course du capital, la résistance est nécessaire et s'organise dans certains pays. En Grèce, Syriza résiste aux injonctions de Bruxelles et à la mise en place d'une politique antisociale contre ses salariés, ses chômeurs et ses retraités. En Espagne, Podemos, jeune organisation issue du mouvement des Indignés, s'est imposée lors des dernières élections régionales dans plusieurs villes, dont les deux principales, Madrid et Barcelone.

En France, en dépit du vote contre la Constitution européenne en 2005, les gouvernements successifs n'ont cessé de s'y référer et de réduire à néant les avancées issues du Conseil national de la Résistance et des conquêtes sociales qui ont précédé. L'Europe dicte sa loi aux nations et décide des réformes à mener par les pays membres. Peu lui importe la souffrance des peuples, son seul objectif est basé sur une logique purement comptable.

Les gouvernants s'attaquent aux retraites (recul de l'âge de départ et gel des pensions), à la Sécurité (déremboursement des médicaments), au code du travail (lois Macron et Rebsamen), aux Prud'hommes (plafonnement des indemnités de licenciement), aux services publics (santé, transports...) pour toujours mieux pourvoir aux appétits financiers des plus riches et des actionnaires, au détriment de la satisfaction des besoins des populations et des salariés. Pour masquer l'échec de leur politique menée sur l'emploi, ils montrent du doigt les chômeurs, les accusant d'être tous des fraudeurs. Les cadeaux faits au patronat s'accumulent et se chiffrent en millions d'euros. Leur politique consiste à écraser les plus faibles pour servir les plus fortunés. Pourtant, les créateurs de richesses sont les salariés et c'est à ce titre que ces derniers demandent à bénéficier d'une répartition plus juste.

Sous couvert des attentats du 11 janvier, le gouvernement met en place une loi sur le renseignement qui autorise la surveillance de chacun d'entre nous et ce, même si aucun lien avec le terrorisme n'a été établi. Cela lui permettra d'exercer une surveillance de masse au détriment de nos libertés.

Le rejet des migrants dans la Méditerranée, avec leur mort pour seule issue, n'est pas acceptable. Les évacuer de quelques mètres en détruisant leur campement de fortune est inhumain et ne permet pas de résoudre cette équation. Ces migrants ont pris des risques démesurés pour échapper à la pauvreté et à la barbarie dans leur pays. Les Etats se doivent de mettre en place une politique ambitieuse proposant des solutions d'intégration durables à ces populations.

Résister face à ces politiques est un engagement individuel qui s'inscrit dans la démarche collective d'un syndicat fort et organisé. La CGT répond à ce besoin. Elle est de toutes les luttes contre les injustices sociales, force de propositions alternatives et d'action. Amplifions cette nécessaire résistance face aux coups qui nous sont portés. Créons un rapport de forces puissant pour mettre en échec les politiques d'austérité.

Dans l'attente de se retrouver sur le terrain des luttes, le SGLCE vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances.



Didier Lourdez
Secrétaire général
du SGLCE

Compte rendu de la commission exécutive du 8 juin 2015

L'ordre du jour prévoyait la venue de Roger DÉDAME pour la présentation de son dernier livre « *Une tranche d'histoire vue d'en bas* ». Malheureusement, il n'a pu se joindre à nous et propose de venir à la rentrée.

Il est rappelé aux membres de la CE qu'un rassemblement a lieu ce soir, Place de la République, contre la loi sur le Renseignement. Il est donc proposé de ne pas terminer la réunion trop tard pour permettre à tous d'y participer.

Introduction du secrétaire général sur la situation générale et dans la profession

Lors des élections municipales et régionales en Espagne, les citoyens ont voté massivement pour le jeune parti politique Podemos, issu du mouvement des Indignés. Ils rompent ainsi avec le bipartisme existant depuis des décennies entre le Parti populaire (droite) et le Parti socialiste, malgré tout arrivés en tête mais qui ont subi un recul électoral. Fait historique, les deux plus grandes villes d'Espagne, Barcelone et Madrid, pourraient tomber dans l'escarcelle de Podemos.

Ce qui est intéressant à noter dans cette élection, c'est – tout comme en Grèce – le refus des politiques d'austérité mises en place par les détenteurs de capitaux qui, pour faire croître leurs dividendes, se sucraient sur le dos des salariés et des retraités. En votant Podemos, les Espagnols refusent de voir leurs conditions de vie et de travail se dégrader à cause des marchés financiers.

Rappelons que l'Europe qui nous est im-

posée n'a pas reçu l'assentiment du peuple français puisque, il y a dix ans, une majorité de citoyens s'est opposée au traité constitutionnel européen. L'Europe sociale, solidaire, sans concurrence libre et non faussée que nous appelons de nos vœux, reste à construire en lieu et place de celle existante, uniquement tournée vers les profits financiers et l'abandon des pays et populations « non rentables ».

A Paris, dernièrement, lors d'un week-end, des associations, des syndicats européens, des mouvements de jeunes et des organisations politiques se sont rencontrés dans le cadre d'un Forum européen anti-austérité d'opposition au libéralisme. Cela allait au-delà de la nécessité de soutien et de solidarité au peuple grec résistant à l'assaut de Bruxelles, qui exige la mise en place de réformes néfastes pour les citoyens, les salariés et les retraités de ce pays. Toutes les organisations réunies à Paris ont réaffirmé leurs points communs et leur volonté de s'allier pour créer une force encore plus importante permettant de combattre ensemble la mise en place du traité européen tel qu'il est appliqué aujourd'hui.

Cette initiative est passée sous silence dans les médias, ceux-ci préférant mettre en avant le scandale financier footballistique de la FIFA et l'élection de son président qui, à peine élu, a démissionné.

Combattre l'austérité, c'est aussi le but de la manifestation des altermondialistes à Munich contre l'organisation du Sommet des 7 plus grandes puissances mondiales. Les milliers de manifestants s'opposent au traité transatlantique et à la pauvreté ; ils demandent de vraies mesures pour éviter de dérégler davantage le climat.

Par des initiatives et des chemins quelquefois différents, la voix des opposants des organisations politiques, syndicales, associatives s'amplifie contre les politiques libérales.

Que dire des images insupportables des migrants cherchant à fuir la pauvreté et la barbarie de leur pays, entassés sur des bateaux, faisant la fortune de passeurs, et laissés à l'abandon au milieu des flots, rejetés par des pays sans scrupules qui les laissent dériver vers une mort certaine ? Comment accepter que, faute de politique volontariste d'accueil des migrants, ces

hommes, ces femmes, ces enfants soient repoussés dans les eaux de la Méditerranée, voués à mourir.

Même question pour les immigrés de la Porte de la Chapelle qui viennent d'être évacués et subissent le même rejet ; les déloger pour les voir s'installer encore plus loin, refaire un camp de fortune pour de nouveau être expulsés. Il n'y aurait donc aucune solution stable qui permette l'intégration durable de ces populations ?

Nous ne voulons pas de cette Europe-là, ni de celle qui consiste à dicter sa loi aux pays membres, au nom de la rentabilité économique : le règne de l'argent, obligeant les gouvernements à étrangler les salariés de leur pays. Il est vrai que certains d'entre eux n'ont pas besoin d'y être contraints, tant la politique qu'ils mènent est en adéquation avec les préconisations de Bruxelles.

Ainsi, nous n'échappons pas à la remise en cause du code du travail et à la dévitalisation de son contenu dans le but d'en finir avec les règles collectives et la protection des salariés. Le nombre de demandeurs d'emploi était encore en hausse en mai. La casse générale des services publics, davantage visible dans les transports et les hôpitaux, se fait au détriment du service rendu aux usagers et met trop souvent en cause la sécurité des usagers ou des patients, au nom des économies à réaliser.

La suppression des moyens humains continue d'être la variable d'ajustement du patronat : pas une journée ne s'écoule sans l'annonce d'une restructuration ou d'une liquidation d'entreprise. Dans les deux cas, les salariés sont les premiers sacrifiés.

Même lorsqu'il y a possibilité de faire autrement, les acquis sociaux sont dans le viseur des directions. C'est le cas à l'AP-HP où les jours de récupération obtenus dans le cadre de la loi sur les 35 heures offraient aux personnels hospitaliers une véritable bouffée d'air frais compensant leurs conditions de travail très dégradées. Ces personnels refusent la réorganisation de leurs services couplée au sacrifice de jours de repos. Dans ce bras de fer les opposant à la direction, ils appellent à nouveau à un rassemblement le 11 juin devant le siège de l'institution à Paris, dans le IV^e arrondissement. Ils promettent une mobilisation importante avec la participa- *Suite page 6* ➤

Le Président : Arezki HAMACHE

Rapporteur : Guillaume DUMOULIN

Présents : Mustapha AINSEBA, Thierry BARTEL, Thierry BAUDRY, Jean-Paul DE SOUSA, Michel DOARÉ, Patrice DOARÉ, Guillaume DUMOULIN, Philippe FAYE, Salim HACINI, Arezki HAMACHE, Jean-Claude JOLY, Laurent JOSEPH, Joël LALLET, Martial LE BIHAN, Sébastien LE ROUX, Jérôme LE ROUX, Jean-Yves LESAGE, Didier LOURDEZ, Éric MARTIN, Jean-François MICHOU, Marc NORGUEZ, Patrick PINCELOUP, Jean-François ROPERT, Odambopata ROS, Christophe THIBAUT, Xavier HIRSH, Yann VOLANT,

Excusés : Pascal AKOUN, Anne ARDISSON, Laurent BOUYRIE, Franck CARTELET, Jean-Paul DARNAY, Michel EISENHUT, Vincent MARIE, Vincent MONCHAUZOU, Nicolas TROIANO.



De LBO en cessation de paiement : les salariés d'Everial CRM (ex-Presse Informatique) de nouveau dans la tourmente

Le tribunal de commerce : instrument de l'optimisation des licenciements dans les groupes, contre les droits des salariés

Une fois de plus, depuis le 22 mai 2015, à la suite du dépôt d'une déclaration de cessation de paiement, les emplois des salariés d'Everial CRM, filiale du Groupe Everial, sont menacés par la logique financière du retour sur investissement à très court terme.

Aussi, le jeudi 21 mai, à l'occasion de la tenue d'un comité central d'entreprise, élus et salariés des sites de Chantilly, Criquebeuf et Blois avaient décidé de se rassembler à l'appel des organisations syndicales CGT et CFDT pour manifester leur inquiétude et leur désapprobation face à cette nouvelle



restructuration mettant en cause les emplois, le versement des salaires, l'existence et la pérennité des différentes activités et entités constituant la société. ritairement composés de femmes, avait pour objectif de placer le Groupe Everial face à ses responsabilités alors qu'il voulait dans le silence de la procédure du tribunal de commerce s'en dégager. La démarche des employeurs est devenue un classique ! Elle consiste pour ces derniers à se débarrasser à bon compte des entreprises et de leurs salariés en ayant précédemment récupéré les actifs. Ainsi s'opère leur retour sur investissement majoré grâce à l'externalisation de la restructuration qui les exonère des responsabilités et donc des coûts inhérents à la mise en œuvre des plans de sauvegarde de l'emploi.



restructuration mettant en cause les emplois, le versement des salaires, l'existence et la pérennité des différentes activités et entités constituant la société.

Un goût amer de déjà-vu !

Pour mémoire, cela fait suite aux 65 licenciements de 2014 et aux 187 licenciements ayant précédé la reprise en 2011 par le Groupe Everial du Groupe Presse informatique, déjà placé en cessation de paiement par le tribunal de commerce.

Cette forte mobilisation des salariés, majo-

Le succès de participation et le retentissement médiatique de ce rassemblement a permis d'ouvrir des portes auprès des collectivités locales et territoriales et de débloquent des moyens afin d'assurer une meilleure défense des intérêts des salariés de nouveau confrontés à la mise aux enchères moins-disantes de leur charge de travail et de leurs droits.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, un administrateur judiciaire a été désigné par les juges du tribunal de commerce de Nanterre pour rechercher des repreneurs et préparer

des licenciements, dont le Groupe Everial entend s'exonérer.

Pour les assister dans cette délicate procédure où le droit des sociétés et du commerce prennent le pas sur les droits des salariés, les élus sont assistés par un expert-comptable dûment mandaté ainsi que par un avocat spécialiste du droit social qui a auparavant représenté les salariés du groupe de transport Mory.

Mobilisation et vigilance sont au programme « estival » de tous les salariés d'Everial CRM et de leurs élus. Compte tenu de l'agenda et des enjeux auxquels ils vont être confrontés, elles et ils savent qu'ils devront répondre « présent » ! Une chose est sûre, les 121 salariés du site de Blois qui travaillent exclusivement pour l'opérateur téléphonique ; les 58 d'Everial Criquebeuf, les 24 d'Everial Levallois-Perret et les 250 salariés d'Everial Chantilly chargés de la gestion des abonnés de la presse ou des dons d'organisations caritatives, sont bien décidés à ne pas se laisser faire ! Le 27 juillet, date du dernier CCE, sera le prochain rendez-vous.

Guillaume THOMAS FLORES

MAIS DÙ ALLEZ-VOUS EN VACANCES CET ÉTÉ ?



Le peuple grec dit "oxi" à l'austérité !

Le bureau syndical du SGLCE se félicite du résultat du référendum en Grèce. Le NON aux politiques d'austérité l'a emporté à 61,31 % et ce, face à une campagne médiatique et politique calomnieuse des opposants.

Malgré cela et convaincus de leur juste démarche, les Grecs ont concrétisé démocratiquement par les urnes le refus de l'austérité et les réformes antisociales que veut leur imposer la Troïka.

Avec courage, détermination et lucidité, le peuple

grec mandate à nouveau le gouvernement d'Alexis TSIPRAS pour négocier le maintien de son pays dans l'Europe.

Le SGLCE est très attentif à la situation et au devenir de la Grèce. Il soutient le NON grec exprimé lors de ce vote, tout comme la commission exécutive du syndicat avait soutenu le NON en France lors du référendum en 2005, contre la déréglementation sociale européenne qui nous était infligée.

Paris, le 7 juillet 2015

Newsprint démarre !

L'imprimerie Newsprint n'avait pas encore démarré que déjà, elle faisait couler beaucoup d'encre ! Mais pas que...

Newsprint est née d'une démarche de restructuration et de concentration des outils industriels, commune aux groupes de presse, tout à la fois éditeurs de presse quotidienne et de publications d'information politique et générale.

Bien évidemment, cette démarche n'était pas celle retenue par le syndicat qui s'est mobilisé pour que Le Monde Imprimerie (LMI) soit modernisée et augmente son potentiel industriel par l'arrivée de nouveaux outils sur le site d'Ivry sur Seine. La position des actionnaires de la société editrice du Monde (propriétaire de LMI) privilégiant le désengagement industriel, les investissements numériques et la casse des emplois, ajoutée à la division syndicale au sein du Livre parisien, n'ont pas permis d'aller au bout de la réalisation de notre projet industriel et revendicatif.

Encore au stade de projet, son montage économique et financier s'est fait dans le cadre d'un projet mutualisé porté par les éditeurs afin qu'il soit reconnu éligible aux aides à la presse et cela dès 2011. C'est en effet au mois de décembre de cette même année que le Fond d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale a ac-



Imprimerie Newsprint à Lieusaint

cordé une aide de 3,9 millions d'euros au projet Newsprint SAS. Celui-ci a été commandité par les éditeurs du SPQN au groupe Riccobono qui, avec ses imprimeries parisiennes et de province, est un opérateur majeur de l'impression des quotidiens nationaux payants et gratuits.

En juillet 2012, le projet Newsprint a bénéficié d'une seconde tranche d'aide à la presse au titre du FSDP pour un montant de 1,1 millions d'euros (LMI).

La même année, alors que les salariés du Monde Imprimerie sont la proie d'un nouveau plan dit « social » consécutif à de nouveaux transferts de sa charge de travail (*Les Echos*, décentralisation de l'impression du *Monde*), ce projet fournit trente-cinq solutions de reclassement pour les salariés qui intégreront socialement le volet Newsprint du dispositif Imprime.

A ce stade, pour voir le jour et devenir réalité, ces solutions d'emploi devaient être adossées à un engagement financier et économique du groupe *Le Monde* dans la future activité de Newsprint en termes de réalisation de travaux d'impression pour ses publications, au premier rang desquelles figurent *La Vie* et *Télérama*.

Newsprint, c'est encore l'arrivée ou le retour de *20 Minutes* dans le champ des imprimeries de la presse quotidienne à Paris et donc une charge de travail significative pour une nouvelle entreprise conçue pour répondre de façon optimale aux travaux et besoins spécifiques des publications des groupes de presse éditant de la presse quotidienne nationale.

Aujourd'hui, à l'heure où la première des deux rotatives couplées à des sècheurs produit ses premières productions commerciales avec des cahiers de *La Vie* et de *Télérama*, les principaux éditeurs de la PQN sont en voie de contractualisation avec Newsprint pour l'impression de leurs publications. Cette nouvelle imprimerie amenée sur les fonds baptismaux professionnels et sociaux aura nécessité une négociation engagée et au long court. Cette dernière s'est conclue le 15 octobre 2013 par un accord d'organisation.

A l'époque, on ignorait la localisation de cette imprimerie qui occupe maintenant à Lieusaint, entre la Francilienne et la RN 6, au sud de la Seine-et-Marne et à la limite de l'Essonne, une ancienne plate-forme logistique précédemment occupée par un centre de traitement de la distribution de la presse des Nouvelles Messageries de la presse parisienne rebaptisées Presstalis. L'anecdote vaut d'être soulignée au regard de la période de crise de diffusion que connaît la pres-



Au pupitre de conduite

Bulletin officiel du Syndicat général
du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui - 75013 PARIS.
Tél. : 01 43 31 53 51

N° de Commission paritaire :
0115 S 07117. - N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce - 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Didier Lourdez.

Rédacteur en chef :

Thomas Flores Guillaume.

Comité de rédaction :

M. Aïnseba, M. Lopes,

Th. Fronty, A. M'Saoura

Photos :

J.-P., M. Lopes





se écrit. En effet, la roue tourne mais la presse est toujours là avec ses nouveautés et ses changements. **Distribuée à partir de ce site, elle y est aujourd'hui imprimée !**

Pour les salariés qui portent aujourd'hui des bleus de travail neufs aux couleurs de leur nouvelle entreprise, les questions contractuelles et salariales ne sont pas pour autant réglées. En effet, après un congé de reclassement qui leur a permis de se former dans le cadre des dispositions de la convention Imprime / Newsprint, ils n'ont toujours pas de contrat de travail et se trouvent encore – à l'heure où leur activité professionnelle débute à pleine puissance avec le démarrage de l'entreprise – dans le cadre des conventions successives de mise à disposition, de découverte et de formation.

Entre les conventions de détachement Imprime et leur futur contrat de travail, les



Dérouleur et tours d'encre

salariés s'investissent dans le démarrage de l'entreprise dans des conditions très difficiles. En effet, les deux rotatives et l'ensemble du matériel sont, soit en cours de montage, soit au stade de la mise au point mais déjà les productions s'accumulent à l'agenda. Dans le même temps, les programmes de formations complémentaires indispensables ne sont ni au niveau, ni suffisants.

Newsprint démarre donc sur le modèle du flux tendu sans que les moyens en termes d'effectifs, d'organisation des services et d'outillage ne soient satisfaits à la hauteur des besoins. Du coup, ce sont les salariés qui subissent les tensions liées au manque d'effectifs disponibles pour faire face tout à la fois aux productions, au suivi du montage et de mise au point des process et à la formation.

Les camarades sont des professionnels expérimentés et n'en sont pas à leur première prise en mains de nouveaux outils dans une nouvelle entreprise. Ils sont mo-

tivés et relèvent chaque jour les défis professionnels et d'organisation auxquels ils sont confrontés. Chaque jour, ils mesurent le décalage entre les objectifs qui leur sont assignés et les moyens humains et matériels mis à leur disposition. Ils ne ménagent pas leur peine et déjà, alors que les heures supplémentaires s'accumulent, c'est leur solidarité qui permet de faire face à nombre de situations critiques durant la production.

Dans ce contexte auquel vient s'ajouter la question de leur statut de salarié de Newsprint n'est toujours pas dans la forme contractualisée et les écarts de rémunération entre leur statut de salarié en préavis mis à disposition et les emplois qu'ils occupent, les revendications collectives ont rapidement pris leur place dans les discussions entre collègues et à l'ordre du jour des premières rencontres avec la direction de l'entreprise.

Contre un modèle low-cost social et salarial de laboratoire d'expérimentation de nouvelles normes dévalorisant statut et qualifications, nos camarades de Newsprint, par-delà leurs différences, ont su se rassembler sur l'essentiel pour faire face ensemble. Devant l'ampleur du défi industriel, professionnel, et économique que représente Newsprint, des besoins en termes d'emplois et des potentialités au niveau de la charge de travail qu'offrent ces outils, ce rassemblement est utile et nécessaire à la satisfaction des premières revendications des salariés mobilisés pour la réussite de Newsprint.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les



Empileur à cartouches

deux rotatives sont en production et les essais de mise au point vont se poursuivre. Avec au minimum 7 productions hebdomadaires et 2,3 millions d'exemplaires imprimés, emballés et palettisés, auxquels s'ajoutent les tirages pris à la volée sans toujours en maîtriser les contraintes, le planning des productions de Newsprint est déjà bien rempli.

Avec la période estivale et l'arrêt du quotidien gratuit, la tension des journées à rallonge va redescendre d'un cran. Pour autant, la situation présente exige des réponses concrètes en matière de visibilité des plannings, de mise à niveau des salaires et globalement des moyens à engager pour la formation et le quotidien des salariés tant au niveau professionnel que social. Avec leur syndicat, les salariés sont déterminés à faire avancer petits et grands dossiers revendicatifs à Newsprint.

Guillaume THOMAS FLORES



Sécheur

► *Suite de la page 2* tion de tous les hôpitaux, pas seulement ceux de Paris.

Par ailleurs, nous n'échappons pas au Patriot Act à la française. Que notre pays soit efficacement sécurisé face aux attentats ou agressions diverses est une nécessité. Que le gouvernement profite de cette situation pour fliquer chacun d'entre nous est une aberration. La liberté individuelle est mise sous surveillance via nos moindres gestes ; chaque individu peut en être l'objet, qu'un lien avec le terrorisme soit établi ou non. Certaines professions, comme les avocats, les médecins ou les journalistes, demandent le respect du secret professionnel, craignant une surveillance de masse.

La négociation sur le dialogue social est tout sauf sociale. Le patronat continue son offensive contre les droits et la représentativité des salariés. La loi Rebsamen en est de nouveau l'expression. Par exemple :

- la délégation unique concernera les entreprises de moins de 300 salariés alors qu'auparavant, le seuil était fixé en dessous de 200 ;
- les CHSCT étaient exclus jusque-là de la délégation unique ;
- concernant l'égalité homme femme, le Rapport annuel de situation comparée disparaît (il permettait de faire un bilan sur l'égalité dans l'entreprise).

Quelques maigres avancées ont été arrachées dans la négociation, comme la création de commissions paritaires pour les toutes petites entreprises (moins de 11 salariés).

Sur la pénibilité, la loi est sans cesse repoussée. On note tout de même une évolution de la prise en compte qui ne serait plus individuelle mais collective, dans le cadre des accords de branche. Cela correspond assez bien à la volonté que nous avons affirmée auprès du SPQN.

En presse, les négociations se poursuivent dans le cadre de l'accord signé en début d'année sur l'évolution des imprimeries concourant à l'impression de la PQN. La fermeture du *Monde* sera probablement effective après l'été. Le transfert de toute la charge de travail traitée à Ivry vers l'Imprimerie (Tremblay) a été acté. Certaines catégories sont en passe de signer un accord prenant en compte les effectifs nécessaires à l'organisation du travail et d'autres comme la maintenance poursuivent les discussions sur ce sujet. Vous avez d'ailleurs remarqué les quelques initiatives prises récemment.

Quant aux camarades du *Monde*, ils continuent les négociations du PSE, notamment avec l'exigence – partagée et soutenue par le SGLCE – qu'aucun salarié ne reste sans solution d'emploi et de vérifier que les conditions de transfert soient conformes aux acquis des salariés.

La Sicavic, contrairement à ce qui nous avait été annoncé, a décidé de fermer son entreprise en une seule étape, confiant entre 80 000 et 100 000 exemplaires de ses trois titres sur Paris à POP et traitant tout le reste à Mitry Mory. Là aussi, les négociations se sont engagées pour que chaque salarié retrouve une solution d'emploi. La pluralité syndicale sur le site ne nous facilite pas la tâche. Il nous faut pourtant garder les grands équilibres. Chacun comprendra.

Vient se rajouter au dossier de la Sicavic la vente des titres *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France* au groupe LVMH qui détient déjà *Les Echos*. A ce jour, les discussions sont engagées entre notre organisation syndicale, la Sicavic et le groupe Riccobono. Il nous faut depuis peu prendre en compte l'arrivée d'un nouvel acteur. Rappelons que le président du SPQN est également patron des *Echos* et qu'il y a fort à parier qu'il soit l'acteur supplémentaire de cette opération.

Newsprint est en cours de lancement. Quelques tirages ont déjà été réalisés sur le site. Les débuts sont un peu durs avec la période de prise en main du matériel, les réglages à effectuer et la familiarisation avec l'outil industriel. La montée en charge va aller crescendo, encourageons nos camarades qui se sont portés volontaires dans cette nouvelle aventure.

Au niveau régional, nous persistons dans l'idée de faire avancer les volets indissociables de l'accord cité plus haut. Cela concerne les investissements industriels, la charge de travail, les aides à la presse et la pénibilité.

Sur le dossier des aides à la presse, une réunion s'est tenue à la DGMIC en présence des représentants du ministère de la Culture, des éditeurs, de la fédération et des organisations syndicales. Laurent Joseph et Arezki Hamache représentaient le SGLCE. Ils sont intervenus en faisant un lien direct entre les aides à la presse et le rapatriement de la charge de travail qui est distribuée et lue en France. Cette revendication est importante. Les éditeurs touchent des aides publiques et certains, sans scrupules, confient leurs publications à l'étranger alors que notre industrie peut répondre aux besoins, indépendamment du procédé d'impression, offset ou héliographe, utilisé. Pendant ce temps, des entreprises comme la Segro, Plifac, H2D à Mary-sur-Marne sont ou ont été en redressement judiciaire avec pour conséquence des licenciements. Les éditeurs concernés doivent s'engager au rapatriement de leur charge de travail pour pérenniser à la fois les entreprises et les emplois qui y sont affectés. C'est valable pour la presse comme pour le hors presse.

Notre organisation syndicale a interrogé

la DGMIC sur les destinataires de ces aides ainsi que l'utilisation qui en est faite. Aujourd'hui, elles sont versées directement aux éditeurs. Pourquoi ne pas imaginer qu'elles soient attribuées à des structures ayant en charge d'aider les titres d'information de politique générale les plus fragiles ? Cela permettrait à l'expression démocratique de jouer tout son rôle dans l'information de notre pays et peut-être de ne plus être confronté à la disparition de titres, tel que cela a été le cas ces dernières années.

Et puis parler des aides à la presse, c'est aussi prendre en compte le système de distribution. Ne pas l'évoquer dans ce débat serait une hérésie. Nous savons la place qu'occupe la distribution dans la diffusion de l'information sur papier. Il nous faut la conforter, mais aussi la faire évoluer car elle est incontournable.

Concernant le plan social, le volet 3 M prévoyait un financement de la Capsag. Notre syndicat a donné son accord pour que les administrateurs votent les délibérations nécessaires à sa mise en application. Dans tous les cas, la priorité absolue est l'emploi. De ce point de vue, il semblerait malgré quelques désaccords avec les directions que nos exigences soient prises en considération.

À propos de *20 Minutes*, Rossel est en négociation exclusive avec le groupe norvégien Schibsted pour lui racheter sa part de 49,3 % dans ce quotidien gratuit. *20 Minutes* doit être imprimé à Newsprint et est l'axe central du projet.

Au sein du hors presse, la situation n'est guère reluisante. Plusieurs entreprises font l'objet de procédures. Les reprises d'entreprise, lorsqu'elles ont lieu, se font toujours avec moins de personnel et/ou avec la remise en cause à la baisse des conventions collectives. La concurrence acharnée dans ce secteur est indécente. A toujours vouloir baisser les prix, il organise sa propre concurrence et répercute le manque à gagner en rognant sur les emplois, sur les conditions de vie et de travail des salariés.

Nous avons rencontré le syndicat patronal du labeur, l'UNIC, et lui avons exprimé notre attachement au paritarisme et nos craintes sur la situation des entreprises hors presse. Au regard de la situation et compte tenu d'une modification du périmètre entre les différents procédés, il ne doit pas y avoir d'opposition entre presse et hors presse. Le parc machines de notre industrie graphique est suffisamment large, varié et de qualité pour que les produits imprimés leur soient confiés. Là aussi, la question de la charge de travail (notamment des publications) reste posée au même titre que nous l'avons précisé pour la DGMIC dans le cadre des aides à la presse.

Le congrès de la Filpac se tiendra en novembre à Montreuil. Les prochaines réunions des commissions sont prévues le 24 juin ; un CEN était initialement prévu dans la foulée le 25 juin. Nous proposons de mettre ce point à l'ordre du jour de notre prochaine CE pour restituer les débats des commissions et du CEN, discuter entre nous de l'orientation et de la position de principe de notre syndicat lors du congrès, décider de notre délégation, etc.

Dans la poursuite du 9 avril, la CGT a décidé, lors du CCN du 28 mai, de poursuivre la campagne sur les salaires et la revalorisation des pensions et retraites. Une cartepétition est en cours de signature et sera remise le 25 juin dans les préfectures et au ministère du Travail. Lors de ce même CCN, la CGT a convoqué son congrès qui se tiendra du 18 au 22 avril 2016 à Marseille. Cet été, un dispositif sous forme de caravane s'adressera aux saisonniers pour leur rappeler leurs droits. Et enfin, il a été décidé d'organiser à la rentrée huit meetings dont les lieux ne sont pas encore définis.

Avant de lancer le débat, trois points sont soumis à validation par la CE :

- dans le cadre de la démarche de syndicalisation, il est proposé de sélectionner, pour commencer, deux entreprises.
- 25 juin : rassemblement de soutien aux salariés de la CHAPELLE DARBLAY ;
- il est proposé de tenir l'Assemblée générale du syndicat au cours du premier trimestre 2016.

Le débat s'engage avec le premier intervenant qui souhaite évoquer l'entreprise SICAVIC. Il fait remarquer que LVMH deviendrait l'employeur des salariés d'AEF et du Parisien et que cela soulève des interrogations. Il informe la CE que des postes précédemment proposés ne le sont plus. Il soulève la problématique du reclassement des salariés de Saint-Ouen, syndiqués à FO, et pointe le risque de se retrouver minoritaires syndicalement à Mitry-Mory. Il informe que la situation est pour le moment bloquée et qu'il va falloir radicaliser les actions.

Le 2^e intervenant

Le secrétaire de la Maintenance expose la situation concernant les négociations qui doivent aboutir à la fermeture d'une part de LMI transférant ses productions à IDN (Il est proposé 1 Technicien de Maintenance supplémentaire à IDN pour l'intégralité des productions du Monde) et d'autre part de la SICAVIC transférant les siennes au CINP et à POP. Nous avons deux axes distincts : une solution pour chaque titulaire et permanents (6 ETP) – ce qui n'est pas acquis –, là où les entreprises ferment. L'autre étant

d'avoir le nombre suffisant de Techniciens de Maintenance, là où les travaux sont transférés. Les directions des groupes Amaury et *Le Monde* restent bloquées. Aussi en terme de nombre de disponibles pour les reclassements et de leur localisation, le compte n'y ai pas ! Des salariés d'une autre confédération seraient prioritaires pour occuper nos solutions à POP ! Nous demandons également le maintien des grands équilibres au CINP. Depuis plusieurs mois, nous avons ouvert des pistes pour des Techniciens dans les sièges éditoriaux du Groupe Amaury, cela n'avance pas non plus. Pour toutes ces raisons, le bureau du Collectif Maintenance a retenu de passer à l'action sur le terrain pour contraindre la direction générale du Groupe Amaury à revenir à la table des négociations. Pour cela, nous organisons ce soir un rassemblement sur le site de Mitry-Mory. Rappelant le débat du BS, il demande aux membres de la CE d'apporter leur soutien en appelant nos adhérents à venir participer à l'action de ce soir.

Le 3^e intervenant informe qu'il n'y a pas eu de réunion entre la direction et la catégorie des auxiliaires. Les propositions d'emplois sont seulement sur POP. Il pense que le comité d'entreprise de demain ne doit pas se tenir dans ces conditions.

Le 4^e intervenant estime quant à lui qu'il faut exiger, via le mouvement de ce soir, que tout le monde soit reclassé. Cela permettra d'envoyer le message que tout ne va pas se régler aussi facilement.

Le 5^e intervenant porte à la connaissance de la CE le point de vue de FO : si les exemplaires de l'Équipe vont chez RICCOBONO, Mitry-Mory est condamnée. Les adhérents FO pensent donc qu'il est stratégique d'aller à POP dès aujourd'hui.

Le 6^e intervenant rappelle que les syndiqués FO sont en contrat à durée indéterminée et qu'ils seront forcément reclassés. Les camarades de Bobigny aideront ceux de la Maintenance et évoquent aussi le risque d'un conflit pour soutenir les chauffeurs au départ de Bonneuil qui sont mis à l'écart par des appels d'offres lancés par PRESSTALIS.

Le 7^e intervenant estime qu'il faut dépasser nos difficultés internes afin de mettre le syndicat en première ligne car le problème de chaque adhérent doit être celui du syndicat.

Le 8^e intervenant considère que la bataille pour une prime à la fermeture ne devrait pas être un combat à la CGT. S'il y a de l'argent, il doit servir pour maintenir l'emploi. De plus, sur une revendication de ce type, propre à l'entreprise, le syndicat ne doit pas être « embarqué ».

Le 9^e intervenant attire l'attention sur le risque de confusion entre la défense de l'emploi et de la prime. Il estime que si tous les syndiqués peuvent exprimer leur solidarité aux camarades du *Monde* sur une question d'emploi, ils ne se sentiront pas concernés par l'obtention d'une prime pour d'autres. Il évoque le risque de casser la dynamique de soutien si une telle revendication devenait le principal sujet, alors que la question de l'emploi n'est pas encore réglée.

Didier rappelle que le mouvement de ce soir est initié par les camarades de la Maintenance. Il propose qu'un point soit fait dans les prochains jours suite à ce mouvement. Il en profite pour confirmer la position du bureau syndical de ce matin qui consiste à s'opposer à traiter une charge de travail provenant d'une entreprise de notre industrie en grève. Il informe qu'au *Monde*, des mouvements ont eu lieu concernant une demande de prime compensatoire de fermeture. Ces arrêts de travail qui ont lieu sans l'aval du syndicat posent problème. Le syndicat estime que cette question de prime doit être traitée dans le cadre du comité d'entreprise et précise que sa priorité reste l'emploi.

Le 10^e intervenant change de sujet et évoque la préparation du congrès confédéral. Il propose de voter contre le bilan d'activité afin de dénoncer ce qui s'est passé et propose que notre syndicat soutienne la candidature d'un camarade pour la CE confédérale pour porter nos idées.

Didier rappelle qu'à ce jour, aucun document préparatoire au congrès confédéral n'est en notre possession. Cette question fera l'objet d'un point particulier à l'ordre du jour d'une prochaine CE. Il en sera de même pour le congrès fédéral qui se tiendra en novembre prochain à Montreuil.

Le 11^e intervenant fait remarquer qu'un seul rapport d'introduction ne permet pas vraiment de débattre sur l'actualité générale. Il estime qu'on aurait tendance, comme c'est le cas aujourd'hui, à se focaliser sur la profession. C'est dommage car il y a beaucoup de choses à dire.

Décision : la commission exécutive valide les points du début de séance.

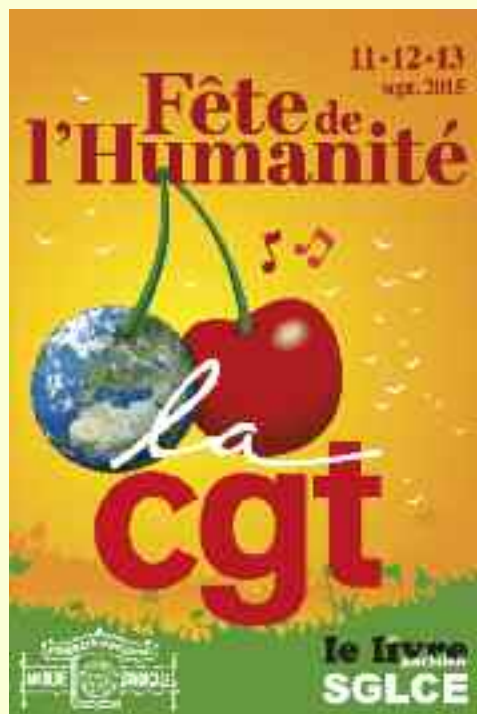
État d'organisation

Présentation de l'état d'organisation du syndicat et remise du tableau aux membres de la CE. Cet état est à titre indicatif puisqu'il est arrêté au 31 mai 2015.

68,3 % de nos adhérents ont repris leur FNI. Cela montre leur attachement à leur syndicat. Il nous faut poursuivre nos efforts et continuer la bataille de la syndicalisation.

Fête de l'Huma

Les adhérents et sympathisants du SGLCE souhaitant se retrouver à la Fête de l'Humanité les 11, 12 et 13 septembre prochains pourront le faire sur le stand « des petites



maines » du Village du Monde.

Notre syndicat œuvre depuis plusieurs années à la construction de ce village et contribue à la réalisation et à la tenue de stands, grâce à un collectif de militants bénévoles issus notamment de ses rangs. Il tient à leur exprimer dans cette rubrique ses chaleureux remerciements.

Face aux politiques européennes d'austérité exigées par Bruxelles et assénées à coups de 49.3 en France, un seul mot : **résistance**.

Ce lieu convivial et fraternel vous permettra de vous y retrouver, seuls ou en famille.

C'est dans ce cadre fraternel que notre syndicat vous invite à être présents à **l'inauguration de notre stand : le jeudi 10 septembre à 18 h 00**.

Nous vous y attendons nombreux. A très bientôt !

UGTT

Monsieur Mongi ABDERRAHIM
23 RUE AL JAZIRA
TUNIS - TUNISIE

Paris, le 29 juin 2015



Cher Monji,
Après l'attentat criminel, en début d'année, au musée Bardo à Tunis, la Tunisie est de nouveau la cible terroriste.

En s'attaquant à la station balnéaire de Sousse, ces extrémistes ont décidé d'isoler la Tunisie et de porter un coup à la volonté démocratique dans ce pays.

Notre syndicat, le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite, révolté par tant de barbarie, éprouve à nouveau le besoin de vous témoigner de sa lutte solidaire pour la défense des valeurs de liberté et de paix.

Cher Monji, reçois, au nom des adhérents du SGLCE, nos sincères et fraternelles salutations.

Le Secrétaire général
Didier LOURDEZ

Décès de Claude Foliot



Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Claude survenu le 7 juillet, dans sa 84^e année. Précédemment adhérent de la Fédération CGT de la Métallurgie, il avait rejoint le Syndicat général du Livre en 1953 après son embauche à la Néogravure, entreprise spécialisée dans l'héliogravure. Claude s'était rapidement investi, entrant au Conseil central du SGL dès 1959. En 1965, il était devenu secrétaire permanent du groupe héliogravure-photogravure-clicheurs. En 1970, il avait rejoint le

Comité exécutif fédéral de la FFFL. En 1970, lors de la succession de Roger Bureau, il était devenu avec Roger Lancry le dirigeant de notre syndicat et ce, jusqu'à son départ en préretraite en 1986.

Nous nous souvenons de l'homme, du militant sincère qu'il était. Claude faisait partie de ceux qui refusent de subir l'exploitation capitaliste, convaincu que c'est par la lutte collective quotidienne qu'il est possible d'imposer le progrès social et humain. Tout au long de son existence, il répondit présent avec toutes ses capacités aux combats des plus humbles et à ceux de la classe ouvrière.

Le SGLCE présente à son épouse Elise, à ses enfants, Claudine et Georges, et à sa famille ses condoléances très attristées et les assure de son soutien le plus chaleureux.



Solidaires avec La Chapelle Darblay



Délégation du SGLCE venue soutenir les salariés de la papeterie de La Chapelle Darblay pour l'emploi, à Rouen, le 25 juin 2015.